



Circulaire n° 4640 du 25/11/2013

Appel aux candidats pour des postes à conférer, par changement d'affectation, au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Tihange.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 25/11/ 2013 au 09/12/2013

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 09/12/2013
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Changement d'affectation - CAF

Destinataires de la circulaire

- Aux chefs des établissements d'enseignement primaire et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Signataire

Ministre / Administration : AGPE - Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles

Monsieur Julien NICAISE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Direction de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
Jacqueline ANCIAUX	02/413 39 43	jacqueline.anciaux@cfwb.be
Nicolas DE WAEL	02/413 23 92	nicolas.dewael@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une copie de l'appel publié au Moniteur belge du 25 novembre 2013.

J'attire votre attention sur le fait que les demandes doivent être introduites sous peine de nullité, par lettre recommandée à la poste, le **9 décembre 2013** au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante:

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Direction de la carrière
A l'attention de Mme J. ANCIAUX – Bureau 3E 318
Boulevard Léopold II, 44 – 3^e étage
1080 BRUXELLES

J'attire votre attention sur le fait que la présente circulaire vous est communiquée à titre purement informatif car **l'avis qui est publié au Moniteur belge du 25 novembre 2013 constitue la seule source d'information officielle.**

Je vous invite cependant à présenter la copie ci-jointe de l'appel aux candidats aux membres du personnel de votre établissement, même ceux qui sont temporairement éloignés du service pour quelque motif que ce soit, et vous demande de bien vouloir reproduire les formulaires ci-annexés et d'en fournir copie aux membres du personnel qui le désirent.

A l'avance, je vous remercie.

Julien NICAISE
Directeur général

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Ministère de la Communauté française

Appel aux candidats pour des postes à conférer, par changement d'affectation, au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 7 avril 1995 portant création d'un Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française tel que modifié par le décret du 20 décembre 2001 visant l'accélération des nominations des membres du personnel de l'enseignement de la Communauté française, définit la mission, les attributions, l'organisation et le fonctionnement dudit centre.

Ce centre, situé à Tihange, a pour mission :

- d'apporter son concours à la préparation et l'animation de journées pédagogiques ou de stages dont les thèmes, contenus et bénéficiaires sont déterminés en concertation avec l'inspection de la discipline concernée, ou avec l'inspection des Centres psycho-médico-sociaux, ou encore avec l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique.
- de répondre aux demandes d'aide ou de soutien psycho-pédagogique qui peuvent lui être adressées par les différents personnels de l'enseignement organisé par la Communauté française.
- de préparer et animer des réunions de travail pour des groupes d'enseignants d'un établissement ou pour les membres d'une équipe d'un Centre psycho-médico-social, sur des thèmes proposés par la direction de l'établissement demandeur ou du Centre psycho-médico-social.
- de mettre à la disposition des personnels de l'enseignement organisé par la Communauté française un Centre de documentation.
- de produire, éditer des documents et outils pédagogiques à l'intention des mêmes bénéficiaires et en assurer la diffusion et la vente.
- de préparer et animer des journées pédagogiques ou des stages relatifs à l'utilisation des moyens audio-visuels et informatiques dans l'enseignement.
- d'apporter son concours à la préparation et à l'animation des journées de formation en cours de carrière destinées au personnel technique des Centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française. Les thèmes et contenus sont déterminés par le Conseil de gestion du Centre.
- d'exploiter les outils pédagogiques mis au point dans le cadre des recherches en pédagogie financées par la Communauté française et expérimenter les propositions pédagogiques formulées à l'issue des recherches précitées.

Trois emplois y sont à conférer par changement d'affectation provisoire :

- Un poste de professeur de cours généraux – spécialité : sciences - éducation par la technologie – dans l'enseignement secondaire du degré inférieur.
- Un poste de professeur de cours généraux – spécialité : géographie – dans l'enseignement secondaire du degré inférieur et du degré supérieur.
- Un poste de professeur de cours généraux – spécialité : histoire – dans l'enseignement secondaire du degré inférieur et du degré supérieur.

Le membre du personnel à qui sera accordé un changement d'affectation provisoire dans l'emploi temporairement vacant sera affecté au Centre précité quand l'emploi qu'il occupe deviendra définitivement vacant. Dans ce cas, l'affectation prendra cours le 1^{er} jour du mois qui suivra la notification de la vacance de cet emploi au Gouvernement de la Communauté française par la commission d'affectation.

CONDITIONS REQUISES :

-Pour le premier poste, faire partie du personnel directeur et enseignant visé à l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 22 mars 1969 ;

-Pour le deuxième poste, faire partie du personnel auxiliaire d'éducation visé à l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 22 mars 1969 ;

-Pour le troisième poste, faire partie du personnel auxiliaire d'éducation visé à l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 22 mars 1969 ;

-Etre nommé à titre définitif et être titulaire d'un emploi d'une fonction de recrutement en rapport avec l'emploi à conférer.

DOCUMENTS A JOINDRE :

- Un curriculum vitae ;
- Une copie de l'arrêté de nomination à titre définitif ;
- Une lettre de motivation ;
- L'état de service du candidat (annexe 2).
- Une liste des formations continuées suivies (annexe 3) ;
- L'expérience du candidat dans le domaine de la formation des adultes (annexe 4) ;

FORME ET DELAI D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES.

Les candidatures motivées doivent être introduites, sous peine de nullité, par lettre recommandée à la poste au : **Ministère de la Communauté française - Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française - Direction de la carrière des personnels - Boulevard Léopold II, 44 - 3^{ème} étage, Bureau 3 E 318 à 1080 BRUXELLES**

Pour le 9 décembre 2013 au plus tard, la date de la poste faisant foi.

Les candidatures introduites après cette date ne seront plus prises en considération.

Les demandes doivent être complétées conformément aux modèles ci-annexés (annexes 1, 2, 3 et 4).

Seront seules prises en considération, les candidatures introduites dans la forme et le délai fixés ci-dessus.

Les différents candidats feront l'objet d'un entretien d'évaluation avec le Conseil de gestion du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

Une copie de la demande doit être adressée dans le délai fixé ci-avant à

**Monsieur Didier LETURCQ,
Président du Conseil de gestion du Centre d'autoformation et de formation continuée de
l'enseignement de la Communauté française à Tihange
City Center I
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES**

ANNEXE 1

Candidature à un changement d'affectation provisoire pour un poste de professeur de cours généraux – spécialité : sciences - éducation par la technologie – dans l'enseignement secondaire du degré inférieur au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

NOM :

Prénom :

Adresse : n°

Code postal Localité

Date de naissance

Nommé à titre définitif :

- à la fonction de :

- date de l'arrêté de nomination :

- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse complète) :
.....
.....

Etes-vous dans une position administrative particulière: disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour maladie, mission spéciale, congé pour prestations réduites, etc ...

Si oui, laquelle ?

Date :

Signature :

ANNEXE 1 Bis

Candidature à un changement d'affectation provisoire pour un poste de professeur de cours généraux – spécialité : géographie – dans l'enseignement secondaire du degré inférieur et du degré supérieur au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

NOM :

Prénom :

Adresse : n°

Code postal Localité

Date de naissance

Nommé à titre définitif :

- à la fonction de :
- date de l'arrêté de nomination :
- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse complète) :
.....
.....

Etes-vous dans une position administrative particulière: disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour maladie, mission spéciale, congé pour prestations réduites, etc ...

Si oui, laquelle ?

Date :

Signature :

ANNEXE 1 Ter

Candidature à un changement d'affectation provisoire pour un poste de professeur de cours généraux – spécialité : histoire – dans l'enseignement secondaire du degré inférieur et du degré supérieur au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

NOM :

Prénom :

Adresse : n°

Code postal Localité

Date de naissance

Nommé à titre définitif :

- à la fonction de :
- date de l'arrêté de nomination :
- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse complète) :
.....
.....

Etes-vous dans une position administrative particulière: disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour maladie, mission spéciale, congé pour prestations réduites, etc ...

Si oui, laquelle ?

Date :

Signature :

ANNEXE 2

NOM :

Prénom :

ETATS DES SERVICES ET ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE					
Etablissement (dénomination complète)	Fonction exercée (dénomination exacte et complète)	Niveau dans lequel chaque fonction est exercée	A titre temp, Stag, Déf.	Nombre d'heures hebdomad aires par fonction et niveau	Date de début et date de fin de chaque prestation

ANNEXE 3

NOM :

Prénom :

FORMATIONS CONTINUEES SUIVIES	
Etablissement (dénomination complète)	Formation suivies (dénomination <u>exacte</u> et <u>complète</u>)

Annexe administrative destinée aux services Imprimerie et Cyberécoles

Cette circulaire est adressée à

Aux établissements

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input type="checkbox"/> Tous <input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> Libre confessionnel <input type="checkbox"/> Libre non confessionnel <input type="checkbox"/> Officiel subventionné	<input type="checkbox"/> Tous <input type="checkbox"/> Maternel ordinaire <input type="checkbox"/> Maternel spécialisé <input type="checkbox"/> Primaire ordinaire <input type="checkbox"/> Primaire spécialisé <input type="checkbox"/> Secondaire artistique <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de plein exercice <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire spécialisé <input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit <input type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire <input type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input type="checkbox"/> Universitaire <input type="checkbox"/> Hautes Ecoles <input type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts <input type="checkbox"/> Centre de dépaysement <input type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée <input type="checkbox"/> Centre PMS <input type="checkbox"/> Service PSE <input type="checkbox"/> Centre technique <input checked="" type="checkbox"/> Home d'accueil permanent <input checked="" type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire <input checked="" type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire <input checked="" type="checkbox"/> Internat spécialisé <input checked="" type="checkbox"/> Internat supérieur

Aux pouvoirs organisateurs

Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
- Inspecteurs du fondamental
- Inspecteurs du secondaire
- Inspecteurs du spécialisé
- Inspecteurs de promotion sociale
- Inspecteurs des CPMS
- Inspecteurs de l'enseignement artistique
- Inspecteurs de l'enseignement à distance
- Vérificateurs
- Organisations syndicales
- Fédérations d'associations de parents
- Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
- Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
- Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Fédération des étudiants francophones (FEF)
- Président du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE)
- Président du Conseil Supérieur de l'Enseignement artistique (CSESA)
- Président du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale
- Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
- Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
- U.N.E.C.O.F
- Préfets et coordonnateurs de zone(s)
- Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française

- Aux CAF et CTP

- Autre (à préciser) :

Les services Imprimerie et Cyberécole peuvent obtenir toute information complémentaire concernant la diffusion de cette circulaire auprès de :

Service : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie – Bruxelles
Nom : Jacqueline ANCIAUX
Téléphone : 02/4133943
E-mail : jacqueline.anciaux@cfwb.be